

15 mai, 2025

Patricia Dostie  
Directrice  
Association pour l'intégration sociale d'Ottawa  
235, rue Donald Pièce 150  
Ottawa, ON  
K1K 1N1

Madame Patricia Dostie:

### **OBJET : CONFORMITÉ DE L'ORGANISME DE SERVICE**

Le ministère procède à des inspections de conformité de tous les organismes de services et entités responsables des demandes financés par lui en vertu de la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* (LSSISPD). Les exigences particulières auxquelles les organismes de services et les entités responsables des demandes sont tenus de se conformer sont énoncées dans le Règlement de l'Ontario 299/10, Mesures d'assurance de la qualité (MAQ), et(ou) dans les directives en matière de politique.

L'objectif principal d'une inspection est d'évaluer la conformité d'un organisme de services ou d'une entité responsable d'une demande aux MAQ et aux directives en matière de politique établies dans le cadre de la LSSISPD, et de s'assurer que les organismes de services et les entités responsables des demandes sont pleinement conscients de leurs responsabilités. Les inspections se veulent à la fois transparentes et équitables. Elles s'appuient systématiquement sur une approche uniforme pour tous les organismes de services et les entités responsables des demandes, afin de favoriser la rigueur et l'équité.

Les inspections de la conformité visent à garantir au ministère, au public, aux parties prenantes et aux personnes qui reçoivent des services et du soutien que les services et le soutien financés par le ministère répondent aux exigences de ce dernier. Les organismes de services et les entités responsables des demandes peuvent bénéficier d'un soutien aux fins de mise en conformité.

Je vous écris au sujet de l'inspection de conformité dont votre organisme a fait l'objet entre le 22 avril, 2025 et le 1<sup>er</sup> mai, 2025. Le ministère confirme que l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa a été reconnu être **EN CONFORMITÉ** avec le Règlement de l'Ontario 299/10 pris en application de la LSSISPD (Mesures d'assurance de la qualité) et(ou) avec les directives en matière de politique applicables aux services et soutien financés par le MDESC pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Association pour l'intégration sociale d'Ottawa sera chargé de gérer les demandes de renseignements spécifiques concernant les résultats de l'inspection de la conformité.

Le ministère exige que la présente lettre soit affichée dans un endroit public au sein de de l'organisme de services.

Cordialement,



Kevin Lockwood

Chef

Unité de l'assurance de la qualité et de la conformité des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Pièces jointes

Rapport d'inspection

c.c.

Casandra Richard, superviseure de programme, région est

David Charles, conseiller en programmes, Unité de l'assurance de la qualité et de la conformité des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Louise Letarte, présidente du conseil, Association Pour L'Intégration Sociale D'Ottawa

[DSinspections@ontario.ca](mailto:DSinspections@ontario.ca)